

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement



**MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE**

Secrétariat Général



Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF)

Unité de Gestion de projet (UGP)

CONTRAT DE SERVICES DE CONSULTANTS

**PETITS CONTRATS : RÉMUNÉRÉES AU FORFAIT
(SUR FINANCEMENT AFD/U. E)**

Financement . : N° CKM 1107 01 R/CKM 11 07 02 S

CONTRAT N°24 07 /MFBSB/PAGF/PI/CN-MOE – LOT(2)

Titre de service : Recrutement d'un Consultant Individuel pour faire le suivi et le contrôle des travaux relatifs à la réhabilitation et aménagement pour les site d Noumachiwa et IFFERE Fomboni- Mohéli

AL

LE PRÉSENT CONTRAT (« le Contrat ») est conclu le *mercredi 22 Mai 2024 à 12 heures et 09 minutes*, par et entre le **Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores-Projet d'Appui à la Gouvernance Financière(PAGF)** représenté par le **Coordonnateur national M. AHAMADA ALI MMADI** (« le Client ») ayant son établissement principal à la place de l'indépendance, BP : 324, situé au première étage du Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, sis à *Moroni-Union des Comores*, Unité de Gestion du Projet PAGF, tél Bureau (269) 773 80 67 Mobile: +269 332 60 09 , Email : coordination.pagfcomores@gmail.com, coordon.pagfcomores@gmail.com et **M. HAMADA BOUHOUTANE**. (« le Consultant ») ayant son établissement principal à Mohéli, tél : +269 362 65 66 / 331 90 12-Email : boutane@gmail.com.

CONTEXTE :

L'Agence Française de Développement, ci-après dénommée « l'AFD », et le **Ministère des Finances du Budget et du Secteur Bancaire**, ont signé un Accord de Financement pour le Projet d'Appui à la Gouvernance Financier(PAGF) ci-après dénommé le « Projet ».

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet, le Client a besoin d'un Consultant pour réaliser les Services décrits dans l'Annexe A.

ATTENDU QUE le Client souhaite que le Consultant fournisse les services visés ci-après, et

ATTENDU QUE le Consultant accepte de fournir lesdits services,

PAR CES MOTIFS, LES PARTIES AU PRÉSENT CONTRAT sont convenues de ce qui suit :

1. **Services**
 - (i) Le Consultant fournit les services spécifiés dans l'Annexe A « Termes de Référence et Étendue des Services » qui forme partie intégrante du présent Contrat (« les Services »).
 - (ii) Le Consultant mobilise l'expertise et utilisera la méthodologie spécifiée en Annexe B « Proposition Technique du Consultant ».
2. **Calendrier**

Le Consultant fournit les Services pendant la période commençant le *Mercredi 19 Juin 2024 et s'achevant le 16 octobre 2024* ou durant toute autre période dont les parties pourraient ultérieurement convenir par écrit.
3. **Paiement**
 - A. Montant plafond

Pour les Services fournis conformément à l'Annexe A, le Client paie au Consultant un montant plafonné à *deux millions cent mille francs comoriens (2 100 000 KMF)*, étant entendu que ce Montant plafond comprend la totalité des coûts et des bénéfices du Consultant ainsi que toute obligation fiscale dont il pourrait être redevable.

B. Termes de Paiements

Le calendrier et termes de paiement des paiements sont indiqués dans l'Annexe C

C. Conditions de Paiement

Les paiements sont effectués en Francs comoriens suivant les modalités définis ci-dessus dans les 30 jours suivant la date à laquelle le Consultant a présenté des factures originales en double exemplaire au Coordinateur désigné au paragraphe 4 sur le compte bancaire suivant :

N° DE COMPTE :

38 73 47-86

Titulaire du compte :

HAMADA BOUHOUTANE

4. Administration du Projet

A. Coordinateur

Le Client désigne comme coordonnateur **M. AHAMADA ALI MMADI** ; ou toute personne désignée pour lui succéder ; le Coordinateur est responsable de la coordination des activités relevant du Contrat, de l'acceptation et de l'approbation des rapports et autres produits au nom du Client, ainsi que de la réception et de l'approbation des factures devant donner lieu à un paiement.

B. Rapports

Les rapports énumérés à l'Annexe A « Termes de Référence et Étendue des Services » seront présentés dans le cadre des Services et serviront de base aux paiements à effectuer conformément au paragraphe 3.

5. Normes de Performance

Le Consultant s'engage à fournir les Services conformément aux standards d'éthique professionnelle et les plus exigeants.

6. Devoir de Réserve

Pendant la durée du présent Contrat et les deux années suivant son expiration, le Consultant ne divulgue aucune information exclusive ou confidentielle concernant les Services, le présent Contrat, les affaires ou les activités du Client sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de celui-ci.

- 7. Propriété des Documents et Produits** Tous les rapports, études ou autres produits, sous forme de graphiques, logiciels ou autres, que le Consultant prépare pour le compte du Client au titre du présent Contrat deviennent et demeurent la propriété du Client. Le Consultant peut conserver un exemplaire desdits documents et logiciels.
- 8. Activités interdites au Consultant** Le Consultant convient que, pendant la durée du présent Contrat et après son expiration, ni lui-même ni toute entité qui lui est affiliée ne seront autorisés à fournir des biens, travaux, ou services (autres que les Services et toute prolongation desdits Services) pour tout projet qui résulterait desdits Services ou lui serait étroitement lié.
- 9. Assurance** Le Consultant souscrira à une police d'assurance appropriée.
- 10. Transfert** Le Consultant ne cèdera ni ne sous-traitera le présent Contrat ou l'un quelconque de ses éléments sans l'approbation écrite préalable du Client.
- 11. Droit applicable et Langue du Contrat** Le Contrat est soumis au droit de l'union des Comores et la langue du Contrat est le français
- 12. Résiliation** Le Client pourra résilier le Contrat si le Consultant ne fournit pas les Services ou s'il ne présente pas les rapports attendus, conformément à l'Annexe A. La résiliation sera notifiée par écrit et prendra effet à l'issue d'un délai de 30 jours.
- 13. Règlement des différends** Tous différends, controverses ou réclamations dus ou liés au présent Contrat ou à la violation, à la résiliation ou à l'invalidité dudit Contrat, seront réglés par arbitrage conformément aux règles d'arbitrage de la CNUDCI (Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International) actuellement en vigueur.
- 14 Déclaration d'Intégrité** Le Consultant respectera les engagements contenus dans la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et d'engagement environnemental et social. Une copie signée de ce document est jointe en Annexe D.
- 15 Statut du Consultant** Si le Consultant a le statut légal d'un consultant indépendant, il n'est en aucun cas réputé être un fonctionnaire du pays du Client ou un salarié du Client. Le Consultant ne pourra prétendre à aucun paiement, remboursement, allocation, indemnisation ni pension, autre(s) que celle(s)/ceux expressément stipulés au Contrat.

POUR LE CLIENT

Signé par : 
(M AHAMADA ALI MMADI)

Titre : *Coordonnateur du Projet (PAGF)*

Date : 17 JUIN 2024

POUR LE CONSULTANT

Signé par : 
(M. HAMADA BOUHOUTANE)

Titre : *Consultant*

Date : 17 JUIN 2024

2

LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE A : Termes de Référence et Étendue des Services
- ANNEXE B : Proposition technique et financière du Consultant
- ANNEXE C : Termes de Paiement
- ANNEXE D : Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

A

**ANNEXE A : TERMES DE REFERENCE
TERMES DE REFERENCE**

Recrutement de trois (03) Consultants Individuels pour faire chacun le suivi et le contrôle d'un lot sur les travaux relatifs à la réhabilitation (lot 1 Foubouni à Ngazidja ; lot 2 Nioumachiwa et IFERE-Fomboni à Mohéli et lot 3 Pôle Université de Patsy et Salle informatique de formation DRI Mutsamudu à Anjouan)

Février 2024

α

AX

I. Contexte et justification

Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (l'AFD) pour financer le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF) pour un montant de (7 757 009 euros) et le Ministère a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour financer les coûts du présent contrat « **Recrutement de trois (03) Consultants Individuels pour faire chacun le suivi et le contrôle d'un lot sur les travaux relatifs à la réhabilitation (lot 1 Fombouni à Ngazidja; lot 2 Nioumachiwa et IFERE-Fomboni à Mohéli et lot 3 Pôle Universitaire de Patsy et salle informatique de formation DRH Mutsamudu à Anjouan)** ».

Description des sites

Les sites à réhabiliter se trouvent dans l'île de Ngazidja dans la région de Mbadjini, l'île de Mohéli dans la région de Nioumachiwa et de l'IFERE à Fomboni ainsi que l'île d'Anjouan dans la ville de Mutsamudu et du Pôle Universitaire de Patsy. (*Voir rapport d'étude de programmation lié à la réhabilitation des sites de la DGI à Fombouni-Ngazidja, Nioumachiwa à Mohéli ; de L'IFERE de Fomboni et Patsy ainsi que la salle informatique de formation Mutsamudu à Anjouan*).

Programme prévisionnel de réhabilitation

De façon prévisionnelle, l'opération de réfection/réhabilitation des locaux consistera à réhabiliter l'ensemble des sites (lot 1, 2 et 3) afin de garantir la préservation de celui-ci et garantir aux agents des conditions de travail appropriée et aux usagers des conditions d'accueil satisfaisante.

La réhabilitation couvrira la peinture, le changement des portes et huisseries défectueuses, le changement des faux-plafonds abimés, la réfection/mise aux normes du système électrique, la réfection des toilettes etc.

II. Objectif général.

L'objectif de la mission proposée est de recruter par la méthode d'appel à proposition restreint, trois (03) consultants individuels pour assurer chacun la maîtrise d'œuvre pour le projet de suivi et de contrôle de réhabilitation pour chacun, un lot parmi les trois lots (Ngazidja, Mohéli et Anjouan), en porte sur : (i) le suivi-contrôle qualité de l'exécution.

III. Tâches du consultant

Suivi-contrôle des travaux :

- S'assurer que les documents d'exécution respectent la conformité du projet
- S'assurer que les ouvrages en cours de réalisation respectent les études et les documents d'exécution
- S'assurer que l'exécution de travaux est conforme aux prescriptions du ou des contrats de travaux
- Contrôle de la qualité des matériaux/matériels et approbation des échantillons dans la mise œuvre des travaux
- Délivrer tout ordre de service et établir tout procès-verbal nécessaire à l'exécution du ou des contrats de travaux ainsi que de procéder aux constats contradictoires.
- Organiser et diriger la réunion de lancement avec les acteurs du projet
- Organiser et diriger les réunions de chantier

α

AX

- Coordonner les interventions des entreprises travaux
- Suivre quotidiennement le planning
- Informer systématiquement le maître d'ouvrage sur l'état d'avancement et de prévision des travaux et dépenses, avec indication des évolutions notables
- Vérifier les projets de décomptes mensuels ou les demandes d'avances présentées par le ou les entrepreneurs, et proposer les certificats de paiement au maître d'ouvrage
- Assister le maître d'ouvrage à la gestion des marchés et travaux modificatifs
- Viser les plans d'exécutions

Réception :

- Organiser les opérations préalables à la réception des travaux en collaboration avec le Maître d'ouvrage
- Assurer le suivi des réserves formulées lors de la réception des travaux jusqu'à leur levée.
- Procéder à l'examen des désordres signalés par le maître d'ouvrage avant la réception et pendant toute la durée de parfait achèvement
- Constituer le dossier des ouvrages exécutés nécessaires à l'exploitation de l'ouvrage à partir des plans conformes à l'exécution remis par l'entrepreneur, des plans de recollement ainsi que des notices de fonctionnement et prescriptions de maintenance des fournisseurs d'éléments d'équipement mise en œuvre.
- Valider les performances des installations
- Dresser le PV de réception

IV. Résultats attendus

Au terme de la réalisation des tâches confiées au consultant, il est attendu que les locaux soient réhabilités et prêt à être utilisés par le personnel de chaque Sites.

V. Méthodologie et stratégie d'intervention

La mission se déroulera aux Comores selon le site (lot 1,2 ou 3) sous la supervision du responsable en passation des marchés de l'UGP du projet PAGF.

VI. Obligations du consultant

Le Consultant se conformera aux principes et procédures du projet.

VII. Durée de la mission et livrables

Le consultant exécutera la mission sur une durée de 60 jours, étalés sur une période de quatre (04) mois y compris la remise de rapport final.

Livrable attendus :

- Phase travaux : faire le rapport de suivi chantier selon les directives du DAO
- Réception/levée des réserves (hors parfait achèvement) : Rapport d'achèvement des travaux provisoire
- Rapport de fin de période de parfait achèvement (Rapport d'achèvement définitif)

L'AMOA s'engage à effectuer des retours sur les livrables sous un délai maximal de 7 jours calendaires. Le consultant s'engage à faire un retour sous 5 jours calendaires.

α

AX

1

VIII. Profil et qualifications requis

Le consultant devra être un consultant individuel, ayant une expérience avérée dans le suivi et contrôle des travaux de bâtiments ; disposant d'équipements adéquats.

De manière spécifique, le Consultant devra :

- Avoir un diplôme en Bâtiment minimum BAC+5.
- Avoir 5 ans d'expériences au moins dans la production d'études de conception pour des projets de réhabilitation ou aménagement de bâtiment ;
- Avoir conduit au moins 5 missions pertinentes de supervision de travaux en bâtiment, suivi et contrôle ;
- Le consultant devra disposer la preuve de leurs qualifications et de leurs expériences.

NB : les soumissionnaires devront veiller à la présentation formelle et à la complétude de leur dossier (en séparant bien les différentes parties) – la note méthodologique/plan de travail ne devra pas dépasser 7 pages.

2

AK

ANNEXE B : Proposition technique et financière de Monsieur HAMADA BOUHOUTANE.

La proposition sera remplacée ici une fois que l'ANO sera donné, vu qu'elle est mode pdf.

8

11



**Projet d'Appui à la Gouvernance Financière
(PAGE)**

Unité de Gestion de projet (UGP)
N° CKM 1107 01 R/CKM 11 07 02 S

Ma Propositions technique et financière

Le Documents soumises pour cette offre

- **Lettre de soumission de la Proposition .**
- **Proposition technique (Incluant la methodologie , le plan de travail , le curriculum vitae (CV) .**
- **Proposition financière hors taxe .**
- **Déclaration d'Intégrité dûment signée .**

Lettre de soumission de la Proposition

Fomboni, le 3 Avril 2024

À : **Monsieur Ahamada Ali Mmadi, Coordonnateur National du projet PAGF**
Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire
Madame/Monsieur,

Je soussigné(e), ai l'honneur de vous proposer de réaliser les Services de « *contrôle d'un lot sur les travaux relatifs à la rehabilitation (lot 1 Foubouni à Ngazidja; lot 2 Nioumachiwa et IFERE-Fomboni à Mohéli et lot 3 Pôle Universitaire de Patsy et salle informatique de formation DRI Mutsamudu à Anjouan)* ».

, à titre de Consultant, conformément à votre Demande de Propositions en date du **21 mars 2024** et à ma Proposition technique ci-jointe.

Nous vous soumettons par la présente, notre Proposition, qui comprend une Proposition technique et une Proposition financière, sous enveloppes cachetées séparées, pour les lots suivants [*Ecrire par ordre de préférence les lots concernés*].

1. Lot ____
2. Lot 2 : *Sites de Mohéli (Nioumachiwa et IFERE de Fomboni)*
3. Lot ____

Nous reconnaissons que seul un lot unique peut nous être attribué.

L'attribution des lots se fera en priorité sur les notes techniques et financières attribuées puis par ordre de préférence.

Le montant de ma Proposition financière s'élève à **Deux millions cent mille franc comorien – 2 100 000 KMF pour le lot 2**. Ce montant est un montant net d'impôts, de droits et de taxes dans le pays du Client et inclut tous impôts, droits et taxes dans tout autre pays.

Je reconnais que vous n'êtes tenu(e) d'accepter aucune des propositions reçues.

Cette Proposition financière et technique est valide pour une durée de 60 jours.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Nom du Consultant : **HAMADA BOUHOUTANE**

Signature du Consultant :

Adresse : **Fomboni Moheli**



Proposition technique

MÉTHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL DU CONSULTANT PROPOSÉS POUR ACCOMPLIR LES SERVICES

I. PRESENTATION DU CONSULTANT

Dans le cadre de mon réponse à votre appel d'offre de consultant concernant la supervision des travaux *relatifs à la rehabilitation lot 2 Nioumachiwa et IFERE-Fomboni à Mohéli Comores*. J'ai le plaisir de me presenter:

HAMADA BOUHOUTANE

tel : +269 331 90 12 – + 269 362 65 66

E-mail : bouhoutane@gmail.com

Mon bute est d'apporter une réponse parfaitement adaptée à votre programme et à vos souhaits, avec un fonctionnement orienté vers les besoins actuels et futurs tout en respectant le TDR.

Dans toutes nos mission , les points forts que nous inscrivons comme base de travail sont :

- **Respecter les specifications technique ;**
- **Les financements ;**
- **Le delai d'execution ;**

II. ORGANISATION ET METHODOLOGIE DU PROJET

Dès réception de l'OS, la mission de contrôle envisagera de provoquer une réunion de préparation avec le Maître d'Ouvrage et l'entreprise pour se presenter et aussi connaitre le projet et définir les modalités d'échanges.

La mission de contrôle établira des premières listes des données nécessaires à récupérer auprès de dirigeant des sites.

A la fin de la réunion, un compte rendu sera rédigé par le consultant et diffusé à tous les concernés.

Un planning de travail sera proposé par l'entreprise et approuvé par la mission de contrôle pour tous les sites.

La mission de contrôle envisagera des visites sur les differents sites afin de faire des états des lieux exhaustif permettant notamment de relever les données nécessaire et les non conformités avant l'entreprise.

La mission de contrôle procédera à une analyse exhaustive quant à la conformité des matériaux.

Phase 1 Mission de Contrôle comprend :

1. **Supervision, Contrôle de l'exécution et Réception des travaux de sous projet**

- *La vérification et le contrôle du respect des termes du contrat de l'Entreprise :*
 - ✓ la qualification du personnel d'encadrement de l'entreprise adjudicataire du marché et son nombre
 - ✓ l'état du matériel et équipement proposé, son adaptation au travail à réaliser et aux résultats attendus
 - ✓ l'adaptation du programme des travaux aux contraintes extérieures
 - ✓ le respect par l'entreprise des prescriptions relatives au stockage du matériel et matériaux
 - ✓ la vérification de la qualité et réception des matériaux, mise en œuvre (matériaux de

- ✓ carrière, fer à béton, sable, etc.)
- ✓ la vérification des dimensions selon les normes et les plans ainsi que les quantités mises en œuvre selon les règles de l'art, analyse des écarts et proposition des mesures correctives
- ✓ le contrôle des repères d'implantation et de nivellement.
- ✓ le respect des délais d'exécution des travaux
- ✓ le suivi du planning d'exécution, analyse des écarts et proposition des mesures correctives.
- ✓ le suivi du planning d'approvisionnement, analyse des écarts et proposition des mesures correctives.
- *Examen, Approbation et Réception*
 - ✓ de l'installation de chantier présenté par l'entreprise ;
 - ✓ des implantations, des fonds des fouilles, des coffrages et des ferraillements avant bétonnage ;
 - ✓ des ouvrages après décoffrage.
- *L'examen des modifications techniques proposées en cours d'exécution.*
- *La tenue du journal de chantier*
- *La conduite des réunions mensuelles de chantiers et élaboration des rapports*
- *Le suivi financier du projet*
 - ✓ La prise des métrés contradictoires et établissement des attachements avec l'entrepreneur donnant droit au règlement des travaux
 - ✓ L'établissement des attachements mensuels
 - ✓ L'établissement des décomptes mensuels
 - ✓ L'analyse des écarts de coût et proposition des mesures correctives
- *L'émission des notes techniques inhérente à la bonne exécution des travaux.*
- *L'inspection finale de l'exécution des mesures environnementales et sociales*
- *Le contrôle inhérent aux phases de réception provisoire*
 - ✓ Les opérations préalables à la réception comportant :
 - La reconnaissance des ouvrages exécutés
 - Les constatations éventuelles de l'inexécution des prestations prévues au marché
 - La constatation éventuelle d'imperfection ou malfaçon
 - La constatation de repliement des installations des chantiers et de remise en état de terrain et des lieux
 - La constatation relative à l'achèvement des travaux
 - ✓ Etablissement du Procès verbal des opérations préalables à la réception provisoire
- *L'inspection finale des travaux et réceptions provisoires*
 - ✓ Inspection finale des ouvrages réalisés
 - ✓ Inspection finale de l'exécution des mesures environnementales et sociales
 - ✓ Vérification du Procès verbal et constatation des levés de réserve émis lors des opérations préalables
 - ✓ Réception provisoire et établissement du Procès verbal
 - ✓ Etablissement du décompte final
 - ✓ Remise des plans de recollement

II.1. Méthodes de travail.

Pour bien assurer la supervision de travaux, le consultant redressera un calendrier d'intervention sur les différents sites (heurs et jours) et les différentes tâches pour chacun cite au-dessus selon le TDR afin d'obtenir de bon résultats.

CONSULTANT (HAMADA BOUHOUTANE) sera chargé de faire suivi – contrôle des travaux, pour chaque site :

- S'assurer que les documents d'exécution respectent la conformité du projet

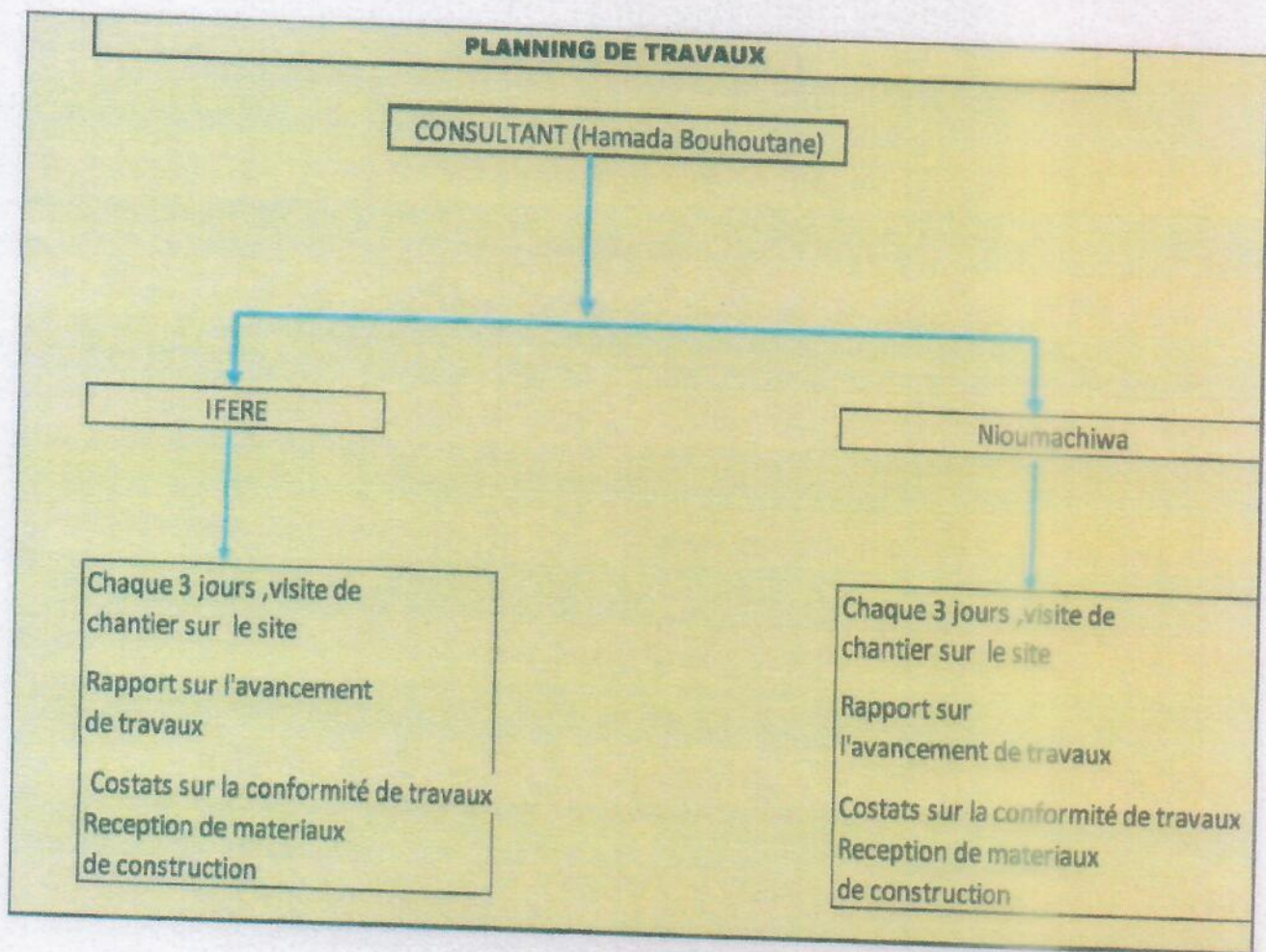
- S'assurer que les ouvrages en cours de réalisation respectent les études et les documents d'exécution
- S'assurer que l'exécution de travaux est conforme aux prescriptions du ou des contrats de travaux
- Contrôle de la qualité des matériaux/matériels et approbation des échantillons dans la mise œuvre des travaux
- Délivrer tout ordre de service et établir tout procès-verbal nécessaire à l'exécution du ou des contrats de travaux ainsi que de procéder aux constats contradictoires.
- Organiser et diriger la réunion de lancement avec les acteurs du projet
- Organiser et diriger les réunions de chantier
- Coordonner les interventions des entreprises travaux
- Suivre quotidiennement le planning
- Informer systématiquement le maître d'ouvrage sur l'état d'avancement et de prévision des travaux et dépenses, avec indication des évolutions notables
- Vérifier les projets de décomptes mensuels ou les demandes d'avances présentées par le ou les entrepreneurs, et proposer les certificats de paiement au maître d'ouvrage
- Assister le maître d'ouvrage à la gestion des marchés et travaux modificatifs
- Viser les plans d'exécutions

II.2. PHASE DE RECEPTION DE TRAVAUX

L'PRT permettra de finaliser l'ensemble des décisions du maître d'ouvrage afin de mettre en forme un dossier de PRT complet comprenant notamment selon le TDR :

- Organiser les opérations préalables à la réception des travaux en collaboration avec le Maitrise d'ouvrage
- Assurer le suivi des réserves formulées lors de la réception des travaux jusqu'à leur levée.
- Procéder à l'examen des désordres signalés par le maître d'ouvrage avant la réception et pendant toute la durée de parfait achèvement
- Constituer le dossier des ouvrages exécutés nécessaires à l'exploitation de l'ouvrage à partir des plans conformes à l'exécution remis par l'entrepreneur, des plans de recollement ainsi que des notices de fonctionnement et prescriptions de maintenance des fournisseurs d'éléments d'équipement mise en œuvre.
- Valider les performances des installations
- Dresser le PV de réception

α



9

CURRICULUM VITAL

TITRE : INGENIEUR EN GENIE CIVIL

1. **Nom** : HAMADA
2. **Prénom** : BOUHOUTANE
3. **Date de naissance** : 28 Novembre 1980
4. **Nationalité** : Comorienne
5. **Etat civil** : Marié
6. **Telephone**: 00269 362 65 66 - 331 90 12
7. **E-mail** : bouhoutane@gmail.com
8. **Education** :



Etablissement	Titre (s) diplôme(s) obtenu(s)
Lycée publique de Fomboni Mohéli (Comores), (2001 -2002)	Baccalauréat : série : science exacte, D
Université Djillali Iiabès de Sidi Bel -Abbès en Algérie (2003 -2008)	Ingénieur d'Etat en génie civil

8. CONNAISSANCES LINGUISTIQUES : (1 EXCELLENT ; 5 CONNAISSANCES DE BASE)

Langue	Lecture	Oral	Ecrit
Comorienne	1	1	1
Français	1	2	2
Anglais	2	3	3
Arabe	2	3	3

9. **Appartenance à un organisme professionnel** : Non

10. **Autres compétences** : Microsoft Office, Autocad, Piste+ 4.10, MS Project, Master flow, Robot 19, SAP2000

11- **Fonction actuelle** : Dirigeant du Cabinet d'études, contrôles et de surveillance

Des tous travaux hamada consulting.

12. Qualifications principales

Consultant national des travaux de génie civil auprès du bureau d'étude BECSTHC au Comores, et Gérant de l'entreprise GENIE BUILDING.

Monsieur Hamada bouhoutane a réussi à accumuler plus de 15 années d'expérience, notamment dans le domaine contrôle et réalisations des grands travaux de génie civil : contrôle et surveillance des travaux routiers, Ponts, ouvrages routiers, ouvrages maritimes, ouvrages hydrauliques, adduction d'eau et fondation superficielle.

13. Expérience spécifique dans la région :

Pays	Date début – Date fin
COMORES	Novembre 2008 - à present
ALGERIE	Avril 2007 -Juin 2008

14. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE 2007 -2022

De	Nom de l'employeur, titre professionnel/poste tenu. Renseignements sur contact pour références	Pays et lieu	Description Montant du projet et source de financement
2022-2023	PARC National de Mohéli(AFD) Ingénieur d'Etude et réalisation. Reference : Tél : 353 87 35 courrier : dalayass98@yahoo.fr Directeur exécutif PNM	Nioumachoi Mirigoni	Etude pour de travaux de réhabilitation de locaux du parc national et des clôtures en briques à Nioumachoi et Mirigoni
2021-2022	PFSS Chef de mission et ingénieur de contrôle. Reference : Tél : 772 04 32/3203740 courrier : pfss-mwl@outlook.fr Directeur exécutif régional	MOIBAO MOIBASSA DEWA DJADO	Etudes et contrôle de travaux relatifs à la Réhabilitations et reconstructions de 23 salles de classe y compris latrines et point d'eaux à Moibao, Moibassa, Dewa et Djado Mohéli. 160 000 000 FC.
2021	PREFER Reference : Tél : 351 42 60 Directeur régional de Mohéli (Japonais)	Mohéli	Constructions de micro bassin à Barakani- Mirigoni-wallah2- Ndrondroni- Nioumachoi-wanani-Hamavouna
2018-2020	Comores Ingénieur d'Etude et de contrôles. Reference: Tél : 339 06 45 - Nais ben halidi -Iftah halidi	Fomboni	Etude des bâtiments à usage d'habitations (levé topo, plan de masse, dessin, ferrailage et suivi des travaux). (PRIVE)
01/09 au 20/09/2018	COSEP MOHELI Ingénieur d'Etude et réalisation Reference : Tél : 339 64 01 courrier : mansour.arwa@gmail.com ; Coordinateur Mohéli.	Fomboni	Etudes et contrôle de travaux de réhabilitation de bureau de COSEP MOHELI
2016	Comores-télécom Ingénieur d'Etude et réalisation. Reference : Tél : 772 00 06 Directeur régional de Mohéli (Saïd ben Hamidi)	Mayadjou djandro	Etudes et réalisation de travaux de Revêtement d'une piste d'accès en béton légèrement armé sur l'antenne sise à Mayadjou djandro « Comores-télécom ».
2015 -2016	Comores-télécom Ingénieur d'Etude et réalisation Reference :	Fomboni	Etudes et réalisation de travaux de Revêtement d'une piste d'accès en béton légèrement armé sur l'antenne

	Tél : 772 00 06 Directeur régional de Mohéli (Saïd ben Hamidi)		sisé au lycée de Fomboni « Comores-télécom ».
10/04/2015-18/12/2015	MPEEIA / CRCCA (FAO) Chef de mission Reference : Tél : 339 04 76 Directrice national régional (Mariama Anthoy) Ou Directeur régional de Mohéli (Abdou soimadou) tel : 332 09 31	Fomboni	Etudes et contrôle de travaux de Réhabilitation des bureaux de CRDE de Fomboni Mohéli.
10/04/2015-04/12/2015	MPEEIA / CRCCA (FAO) Chef de mission Reference : Tél : 339 04 76 Directrice national régional (Mariama Anthoy) Ou Directeur régional de Mohéli (Abdou soimadou) tel : 332 09 31	Mibani djado	Etudes et contrôle de travaux de Revêtement d'une piste en Béton légèrement armé à Mibani Mohéli
2014-2015	Ministère de l'énergie(PAEP) Ingénieur de contrôles. Reference: Tel 320 48 18 Kassim ibra@yahoo.fr Coordi : Ibrahim ahamed kassim	Fomboni	Contrôle des travaux d'Alimentation en eau potable et d'Assainissement en Union de Comores.
2014-2015	CoReCSuD/FADC Chef de mission Reference : Tél : 772 04 32/3203740 courrier : pfss-mwl@outlook.fr Directeur exécutif régional	-Ndrondroni -Ouallah2	Etude et contrôle des travaux de construction de marche couvert à Ndrondroni et un magasin de stockage des équipements de pêche et aménagement d'un parc d'embarcation à Ouallah2.
2013-2014	CoReCSuD/FADC Chef de mission Reference : Tél : 772 04 32/3203740 courrier : pfss-mwl@outlook.fr Directeur exécutif régional	-Barakani -Domoni	Etude et contrôle des travaux de construction d'une salle de classe, une latrine et un point d'eau à Barakani Mohéli réhabilitation de la piste intérieure à Domoni Mohéli.
11 /2013 - 08/11/2015	IDVPA /FAO Chef de mission Reference : Tél : 332 00 40 Courrier : Sata, Germain < Germain.Sata@fao.org >, faissoili mohadji < faissoillbenmohadji@yahoo.fr >	Fomboni	Etude et contrôle des trois centres agricoles pour le projet IDVPA financé par FAO
2013	IDVPA /FAO Chef de mission Reference : Tél : 332 00 40 Courrier : Sata, Germain < Germain.Sata@fao.org >	Fomboni	Etude et contrôle des bureaux pour le projet IDVPA Financé par FAO

	faissoili mohadji <faissoilibemohadji@yahoo.fr>		
2013-2014	Ministère de l'éducation Ingénieur d'Etude et de contrôles. <u>Reference :</u> Tél : 354 09 98 Proviseur du lycée de Fomboni (Mr Zouber Boina Maecha)	Fomboni	Etude et contrôle des travaux de construction de plateau sportif et extension des salles de classes au lycée de Fomboni
2012-2013	Comores-télécom Ingénieur d'Etude et réalisation. <u>Reference :</u> Tél : 335 60 64 Directeur régional de Mohéli (Dhoifir Ali Soumaila)	Fomboni	Etudes et réalisation de travaux de Construction de chambre souterrain pour le passage de câble Comores-télécom.
2012-2013	ARABI	Fomboni	Etude et contrôle des Mosquées (ARABI) et Construction des mosquées de Ndjamena et Tamajors
2012-2013	SADOUK MOHELI	Fomboni	Etude d'un Bâtiment (banc) R+1 à Fomboni (SADOUK)
12/09/2012 Au 12/12/2012	FADC Ingénieur d'Etude et de contrôles. <u>Reference :</u> Tél : 772 04 32/3203740 courrier : pfs-mwl@outlook.fr; Directeur exécutif régional	Wanani Mohéli	Contrôle de 3 salles de classe et latrine à deux compartiments à Wanani Mohéli (FADC).
05 /06/2012 Au 08/12/2012	FADC Ingénieur d'Etude et de contrôles. <u>Reference :</u> Tél : 772 04 32/3203740 courrier : pfs-mwl@outlook.fr; Directeur exécutif régional	Mboigoma Mohéli	Etude et contrôle d'une salle de classe à Mboigoma (FADC).
Mars 2012 Au Décembre 2013	Ambassade de France Ingénieur d'Etude et de contrôles.	Fomboni	Réhabilitation de cimetière française de Fomboni Mohéli
22 Mars 2011	FADC Ingénieur d'Etude et de contrôles. <u>Reference :</u> Tél : 772 04 32/3203740 courrier : pfs-mwl@outlook.fr; Directeur exécutif régional	Fomboni	Etudes et contrôle des ponts dalle à Miringoni, piste à Nioumachoi et deux salles de classe +latrine+ un point d'eau à Ngoimaroubo
15 /11/2011 Au 15/12/2011	APC Ingénieur d'Etude et de contrôles. <u>Reference :</u>	Mboigoma	Construction de Bâtiment R+1 A usage des bureaux et magasin au Port de Fomboni 95 192 511 FC
4/02/2011 Au 30/10/2011	ERAC / UE Ingénieur d'Exécution de travaux. <u>Reference :</u> Tel :	Fomboni	Construction de conseil de l'île de Mohéli 327 348 euros soit 162 037 295 FC

01/01/2011 Au 30/02/2011	Ministère de l'éducation « PASEC » / CA-ON <i>Consultant local.</i> <u>Reference :</u> <i>Tél :</i> <i>Coordinateur national : Amroine darkaoui</i>	Fomboni	Préparation de dossier de fin du projet (factures,)
01/10/2010 Au 01/01/2011	Ministère de l'éducation « PASEC » <i>Ingénieur d'Etude et de contrôles.</i> <u>Reference :</u> <i>Tél : (269) 332 22 75</i> <i>Directeur : Charif Ben Mouhadji</i>	Fomboni	-Etudes et contrôle des infrastructures à Mohéli (Nouvelle construction de 18 salles de classe+ un CIDO et Réhabilitation de 3 bibliothèques + un laboratoire -Etablissement des tous les dossiers nécessaire du projet tel que (décomptes, facture, ect.....)
2009-2010	FADC <i>Ingénieur d'Etude et de contrôles.</i> <u>Reference :</u> <i>Tél : 772 04 32/3203740</i> <i>courri : pfs-mwl@outlook.fr</i> <i>Directeur exécutif régional</i>	Mbatsé	Etudes et contrôle de deux salles de classe
10/08/2009 Au 08/06/2010	UDAC	Nioumachoi	Etude et suivie de travaux du palataux omni sportif de Nioumachoi 23 000 000 FC
01/01/2010 Au 01/03/2010	UDAC	Poste de Fomboni	Construction de salle de machine de l'île de Mohéli 3000000 FC
2007 06/01/2008	MGR <i>Ingénieur d'Etude</i>	ALGERIE	Etudes d'un bloc administratif (R+3) et Préparation des plans d'exécution au bureau d'études MGR.

15 .STAGE PRATIQUE DE FIN D'ETUDES 2006 -2008

- Mémoire de fin d'études (étude d'une Toure R+ 10/ S sol)
- Etude complète d'une tour à R+7 avec VRD
- Etude complète d'une Toure R+6 / S SOL en ossature métallique
- Eude complète des plans d'architecture +urbanisme
- Construction d'un barrage à l'Ouest d'Algérie

16. STAGE PRATIQUE DE PERFECTIONNEMENT (octobre – décembre 2008)

- Assistant de l'ingénieur chargé du contrôle des travaux pour la réalisation d'un bâtiment R+2 à l'école de santé Moroni.
- Assistant de l'ingénieur chargé du suivi de chantier de l'aménagement de la piste de conteneur au port de Moroni.

17 .EXPERIENCE PERSONNELLE

- Conseillé General de l'Union des étudiants et Stagiaires Comorien en Algérie
- Membre actif de l'association de jeunes pour le développement de mabahoni
- Contrôleur financière de l'équipe sportif (Dynamique club) de Mabahoni.

18. INFORMATIQUE

1. **Operating Systems** : Windows 98 /2000/XP
2. **Logiciel** : Sap 2000, Autocad 20042010, Archicad version 4 à 11.
3. **Bureautique** : Office, internet, Excel et power point

Renseignements pour contacter l'expert :

(E-mail : bouhoutane@gmail.com. Téléphone : (269) 331 90 12 ou 362 65 66)

Certification :

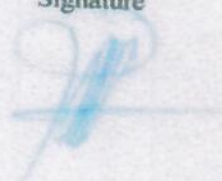
Je soussigné, certifie que le présent CV me décrit de manière correcte, ainsi que mes qualifications et mon expérience professionnelle ; je m'engage à être disponible pour réaliser la mission lorsque cela sera nécessaire, au cas où le contrat serait attribué. Toute fausse déclaration ou renseignement fourni incorrectement dans le présent CV pourra justifier ma disqualification ou Mon renvoi par le Client, et/ou des sanctions.

Nom de l'expert

Signature

Date : 03 / 04 / 2024

HAMADA BOUHOUTANE



Proposition financière

Description	Unité	Prix unitaire :	Quantité	Montant total HT
Rémunération	Jours	40 000	35	1 400 000
Autres frais				
Frais de transport local y compris location de voiture,.....	fft	300 000	1	300 000
Per diem	Jours	5 000	35	175 000
Hôtel	Jours	0	0	0
Plans, reproduction de rapports	fft	225 000	1	225 000
Montant total HT				2 100 000

Les conditions de paiement et le contenu de chaque prix sont :

[Précisez, pour chaque frais, les conditions d'éligibilité et le contenu du prix : le montant maximum par nuit d'hôtel si remboursable, la classe de transport aérien ou ferroviaire et son montant maximum si remboursable, inclusion ou non dans le prix du per diem des frais de transport local, des frais de communications...]

Signature du Consultant :



Adresse : **FOMBONI MOHELI**



ANNEXE D - Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

Intitulé de l'offre ou de la proposition : « *contrôle d'un lot sur les travaux relatifs à la réhabilitation (lot 1 Foubouni à Ngazidja; lot 2 Nioumachiwa et IFERE-Fomboni à Mohéli et lot 3 Pôle Universitaire de Patsy et salle informatique de formation DRI Mutsamudu à Anjouan)* » (le "Marché")
A : PAGF_ (le "Maître d'Ouvrage")

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"AFD") ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation des marchés et de leur exécution. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, le Maître d'Ouvrage peut également être dénommé Client ou Acheteur.
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :
 - 2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - 2.2 Avoir fait l'objet :
 - a. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Marché, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
 - b. D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
 - c. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
 - 2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du

¹ Lorsque la présente Déclaration d'Intégrité est requise dans le cadre d'un contrat qui n'est pas qualifiable de « marché » au sens du droit local, le terme « marché(s) » y est dès lors remplacé par le terme « contrat(s) » et les termes « soumissionnaire ou consultant » y sont dès lors remplacés par le terme « candidat ».

terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;

- 2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;
 - 2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d'Ouvrage ;
 - 2.6 Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debar> (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
 - 2.7 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le Maître d'Ouvrage dans le cadre du présent processus de passation et d'attribution du Marché.
3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :
- 3.1) Actionnaire contrôlant le Maître d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maître d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction.
 - 3.2) Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maître d'Ouvrage impliqué dans le processus de passation du Marché ou la supervision du Marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;
 - 3.3) Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou consultant, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou consultant, recevoir d'un autre soumissionnaire ou consultant ou attribuer à un autre soumissionnaire ou consultant directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou consultant, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou consultant nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage ;
 - 3.4) Être engagé pour une mission de prestations intellectuelles qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maître d'Ouvrage ;
 - 3.5) Dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux, fournitures ou équipements :
 - i. Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre de la procédure de passation du Marché;
 - ii. Être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maître d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.

4. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, pour participer à une procédure de mise en concurrence, nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.
5. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.
6. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :
 - 6.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
 - 6.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
 - 6.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maître d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public dans l'Etat du Maître d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.
 - 6.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que se soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.
 - 6.5) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maître d'Ouvrage et, notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.
 - 6.6) Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.
 - 6.7) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le plan de gestion environnementale et sociale fourni par le Maître d'Ouvrage.
7. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la

passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom de l'expert : **HAMADA BOUHOUTANE**

En tant que : **CONSULTANT**

Dûment habilité à signer pour et au nom de² **MOI MEME**

Signature :



En date du : **03 / 04 / 2024**

² En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire ou du consultant joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire ou le consultant.



Diplôme

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbès

Faculté des Sciences de l'Ingénieur

ATTESTATION DE REUSSITE

N° : 11/3486/08

Le Doyen de la faculté soussigné, atteste que :

M (elle) : **HAMADA Bouhoutane Chamassi**

Né (e) le : 28 Novembre 1980 à Fomboni Mohéli (Comores)

A obtenu(e) le Diplôme : Ingénieur d'Etat

Spécialité : Génie Civil

Option : Constructions Civiles et Industrielles

A la session : Juin 2008

Mention : Assez Bien

ABAL BATOUMTSI

Sidi Bel-Abbès le 01/07/2008

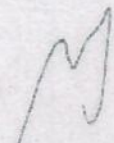
Le Chef de Département


Dr. Y. SEBAIHI



Photocopie certifiée conforme à l'original
Fomboni: 403/10/20

Le Doyen


DR. S. HADJERI
Membre du Jury
de la Faculté des Sciences
de l'Ingénieur
Université Djillali Liabès
Sidi Bel-Abbès

N. B.: Il n'est délivré qu'un seul exemplaire de cette attestation.



Ministère de la Production, de l'Environnement, de l'Energie, de l'Industrie et
de l'Artisanat (MPEEIA)

Projet : Renforcement des capacités d'adaptation et de résilience du
secteur agricole aux changements climatiques aux Comores (CRCCA)

CONTRAT

No Contrat.: 003/CRCCA/2014

Ce contrat est passé entre le projet « Renforcement des capacités d'adaptation et de
résilience du secteur agricole aux changements
Climatiques aux Comores/ CRCCA représenté par Mariame Anthoy, Directrice Nationale
des Stratégies Agricoles et Elevage (DNSAE)

Adressee: BP: 41 Moroni, Comores

Telephone No: (00269) 339 04 76

Et

Mr Bureau d'Etude BECSTHC, représenté par Ahamada Bouhtane Consultant Ingénieur en
Génie Civile

Fomboni Mohéli

Telephone No: 325 2051/331 90 12

E.Mail/ ing_hb@yahoo.fr

Objet du contrat : Réalisations d'une étude technique, estimation des coûts, établissement du
DAO et suivie des travaux pour la réhabilitation des bureaux du CRDE de Fomboni, la
construction de nouveau logement et la construction d'une piste (route) en béton à Mibani.

1. Obligations du prestataire :

Le prestataire travaillera sous les responsabilités du coordinateur national du projet, du
Responsable d'Unité Technique et Insulaire de Mohéli et du point focal environnement au

9. Résiliation :

Toute résiliation unilatérale de contrat entraîne l'engagement de poursuites devant les tribunaux nationaux pour le préjudice causé. Le projet se réserve cependant de résilier ce contrat après trois lettres de rappel non suivi d'effet.

10. Litiges :

Tout litige découlant de ce contrat sera réglé à l'amiable entre les deux parties, qui pourront aussi avoir recours à un médiateur en commun accord. En cas d'échec, les tribunaux Comoriens seront saisis

11. Lutte contre le terrorisme :

Le Prestataire s'engage à tout mettre en œuvre pour s'assurer qu'aucun des fonds du Système des Nations-Unies reçus dans le cadre du présent Contrat n'est utilisé pour soutenir des individus ou des groupes terroristes et que les destinataires de toute somme versée par le Système des Nations-Unies en vertu des présentes ne figurent pas sur la liste établie par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). Cette liste peut être consultée à l'adresse suivante : <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. La présente disposition doit être incluse dans tous les contrats ou accords de sous-traitance conclus dans le cadre du présent Contrat.

En foi de quoi, les modalités énoncées ci-dessus et celles figurant dans les pièces en anneses constituent le Contrat portant agrément des deux parties. Les soussignés mandataires des parties ont signé et daté deux originaux de ce Contrat, chaque page étant paraphée.

Signature la Direction Nationale de la Stratégie Agricole et Elevage  MARIAME Anthoy Directrice Nationale de la Stratégie Agricole et Elevage Date : 12/04/2015	Signature pour le bureau d'Etude, Contrôles et de surveillance de tous travaux Hamada Consulting  HAMADA Bouhoutane Directeur Date : 12/04/2015
---	--

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



**MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU SECTEUR BANCAIRE**

Secrétariat Général

Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF)

Unité de Gestion de projet (UGP)
CONTRAT DE SERVICES DE CONSULTANTS

PETITS CONTRATS : RÉMUNÉRÉS AU FORFAIT

(SUR FINANCEMENT AFD/U. E)

Financement . : N° CKM 1107 01 R/CKM 11 07 02 S

CONTRAT N°23

/MFBSB/PAGF/PI/CN-MOE PROGRAMMISTE

Titre de service : Recrutement d'un consultant Individuel pour l'étude de programmation relative à la réhabilitation de sites de l'administration fiscale, de l'IFERE de Fomboni et PATSY.

Consultant national : Hamada Bouhoutane – Fomboni Mohéli , Tel : 331 90 12 page 7



LE PRÉSENT CONTRAT (« le Contrat ») est conclu le *mercredi 04 Octobre 2023 à 12 heures et 09 minutes*, par et entre le **Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores-Projet d'Appui à la Gouvernance Financière(PAGF)** représenté par le **Coordonnateur national M. AHAMADA ALI MMADI** (« le Client ») ayant son établissement principal à la place de l'indépendance, BP : 324, situé au première étage du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, sis à *Moroni-Union des Comores*, Unité de Gestion du Projet PAGF, tél Bureau (269) 773 80 67 Mobile : +269 332 60 09 , Email : coordination.pagfcomores@gmail.com, coordon.pagfcomores@gmail.com et **M. HAMADA BOUHOUTANE**. (« le Consultant ») ayant son établissement principal à Mohéli, tél : +269 362 65 66/ 331 90 12-Email : bouhoutane@gmail.com.

CONTEXTE :

L'Agence Française de Développement, ci-après dénommée « l'AFD », et le **Ministère des Finances du Budget et du Secteur Bancaire**, ont signé un Accord de Financement pour le **Projet d'Appui à la Gouvernance Financier(PAGF)** ci-après dénommé le « **Projet** ».

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Projet**, le **Client** a besoin d'un **Consultant** pour réaliser les **Services** décrits dans l'Annexe A.

ATTENDU QUE le **Client** souhaite que le **Consultant** fournisse les services visés ci-après, et

ATTENDU QUE le **Consultant** accepte de fournir lesdits services,

PAR CES MOTIFS, LES PARTIES AU PRÉSENT CONTRAT sont convenues de ce qui suit :

1. **Services**
 - (i) Le **Consultant** fournit les services spécifiés dans l'Annexe A « **Termes de Référence et Étendue des Services** » qui forme partie intégrante du présent Contrat (« **les Services** »).
 - (ii) Le **Consultant** mobilise l'expertise et utilisera la méthodologie spécifiée en Annexe B « **Proposition Technique du Consultant** ».

POUR LE CLIENT

Signé par :

(M AHAMADA ALI MMADI)

Titre : *Coordonnateur du Projet (PAGF)*

Date : _____

POUR LE CONSULTANT

Signé par :

(M. HAMADA BOUHOUTANE)

Titre : *Consultant*

Date : 24 / 10 / 2023

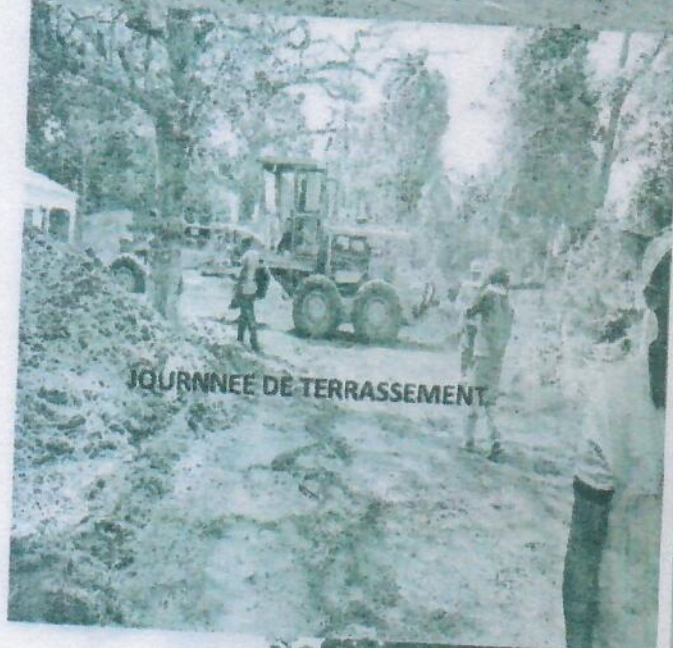




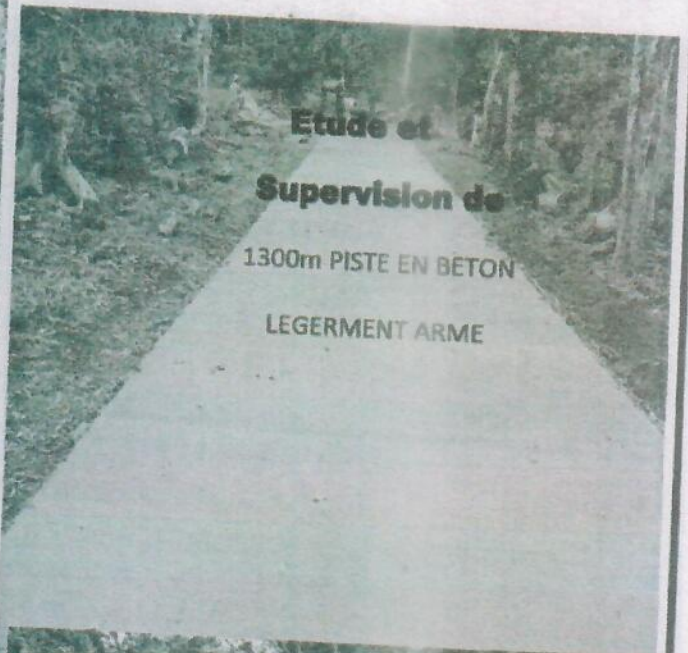
**Etude et supervision de Nouvelle
Construction de salle de Classe y
Compris latrine et point d'eau
A Barakani Mohéli**



**Etude et supervision de
nouvelle piste d'accès au
village de Domoni Mohéli**



JOURNÉE DE TERRASSEMENT



**Etude et
Supervision de
1300m PISTE EN BETON
LEGERMENT ARME**



CRDE DE FOMERON



CRDE DE MIBANI



Etude et supervision de 2 nouvelles salles de classe y compris latrine et un point d'eau à HOANI Mohéli



Etude et supervision des travaux de réhabilitation de 2 salles de classe y compris latrine et un point d'eau à Badarsalama Mohéli



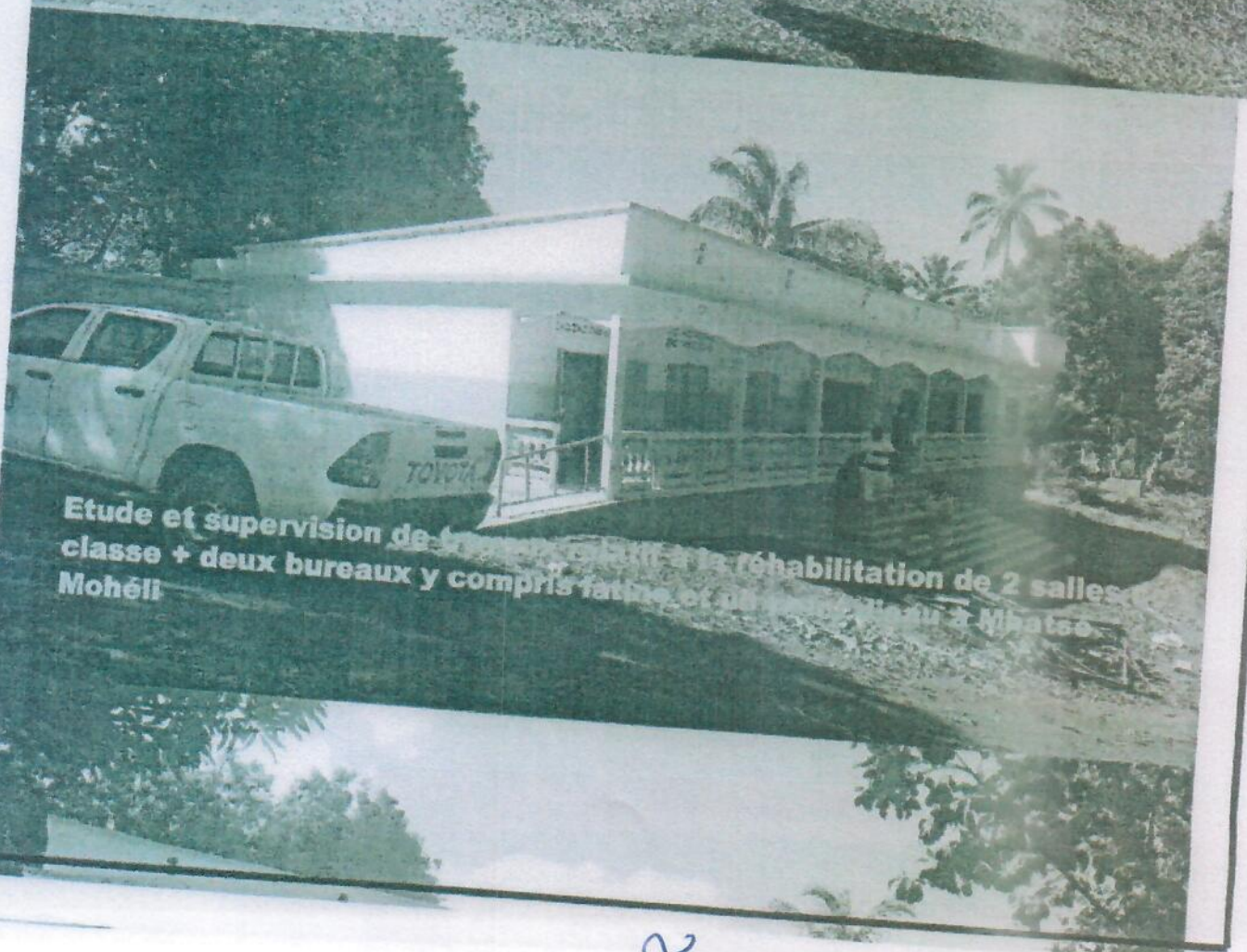
Etude et supervision des travaux relatifs à la réhabilitation de 2 salles de classe y compris latrine et un point d'eau à Badarsalama Mohéli



Etude et supervision de travaux relatif à la réhabilitation de 3 salles de classe y compris latrine et un point d'eau à hagnamolda Mohéli



Etude et supervision de travaux relatif à la réhabilitation de 3 salles de classe y compris latrine et un point d'eau à Kangani Mohéli



Etude et supervision de travaux relatif à la réhabilitation de 2 salles de classe + deux bureaux y compris latrine et un point d'eau à Nhatso Mohéli

Etude et supervision de travaux relatif à la réhabilitation de 2 salles de classe y compris latrine et un point d'eau à Mbatsé Mohéli



3